



# LES SOINS PALLIATIFS EN FRANCE

## HISTORIQUE ET DEPLOIEMENT DES STRUCTURES

Dr Anne Richard

Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs

Antibes Mars 2010



## SOINS PALLIATIFS : HISTORIQUE

- **XI siècle** les confréries de la bonne mort
- **XIII siècle** essor des hôpitaux Dieu



# SOINS PALLIATIFS : HISTORIQUE

XVII siècle

- Les hôpitaux Dieu s'organisent structurent leur fonctionnement
- Forment des élèves





# SOINS PALLIATIFS Historique

- ◆ **1975 à 1984 en France,**  
Patrick Verspieren, JALMALV 1983 (Pr Schaerer),  
ASP (J Faveris)
- ◆ **1987** La **1ère USP** ouvre à l'Hôpital International de la  
Cité Universitaire à Paris (10 lits spéc Dr Abiven)
- ◆ **1988** Une 2ème USP à l'hôpital Paul Brousse  
(Dr R.Sébag-Lanoê, Dr M Sallamagne).
- ◆ **1989** **1ère EMSP** à l'Hôtel Dieu, Assistance Publique  
de Paris (Dr Lassaunière)
- ◆ **1989** Création de la SFAP



## ETAT DES LIEUX



60 millions d'habitants : 530 000 décès par an  
30% : tumeurs; 30 % maladies cardio-vasculaires

Estimation : **150 000 personnes** décèdent suite à une maladie longue et incurable et **nécessiteraient des soins palliatifs.**



Un corpus de textes réglementaires et législatifs



Une offre de soins diversifiée et graduée

[www.sante.gouv.fr/drees/colloques/demarche-palliative/synth-soins.pdf](http://www.sante.gouv.fr/drees/colloques/demarche-palliative/synth-soins.pdf)



# SOINS PALLIATIFS : LEGISLATION

**Loi 99-477 du 9 juin 1999** visant à **garantir l'accès aux soins palliatifs** (rapport de M Lucien Neuwirth)

## **Article 1 :**

“Toute personne malade dont l'état de santé le requiert **a le droit** d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement.  
La personne malade **peut s'opposer** à toute **investigation** ou **thérapeutique**”.

*Reconnaissance des soins palliatifs*

*Droits pour la personne malade, qui devient partenaire*

*Droit à l'accompagnement*



# SOINS PALLIATIFS LEGISLATION

## Loi 2005-370 du 22 avril 2005 relative au **droit des malades et à la fin de vie** « *Loi Leonetti* »

- Pas « d'obstination déraisonnable »
- Droit pour tout malade à l'abstention ou l'arrêt de tout traitement
- Modalités claires de prises de décisions en fin de vie  
« directives anticipées, pers. de confiance et décisions collégiales »
- Encrage des soins palliatifs dans les politiques de santé publique.  
(art 11 à 15)

+ décrets d'application février 2006



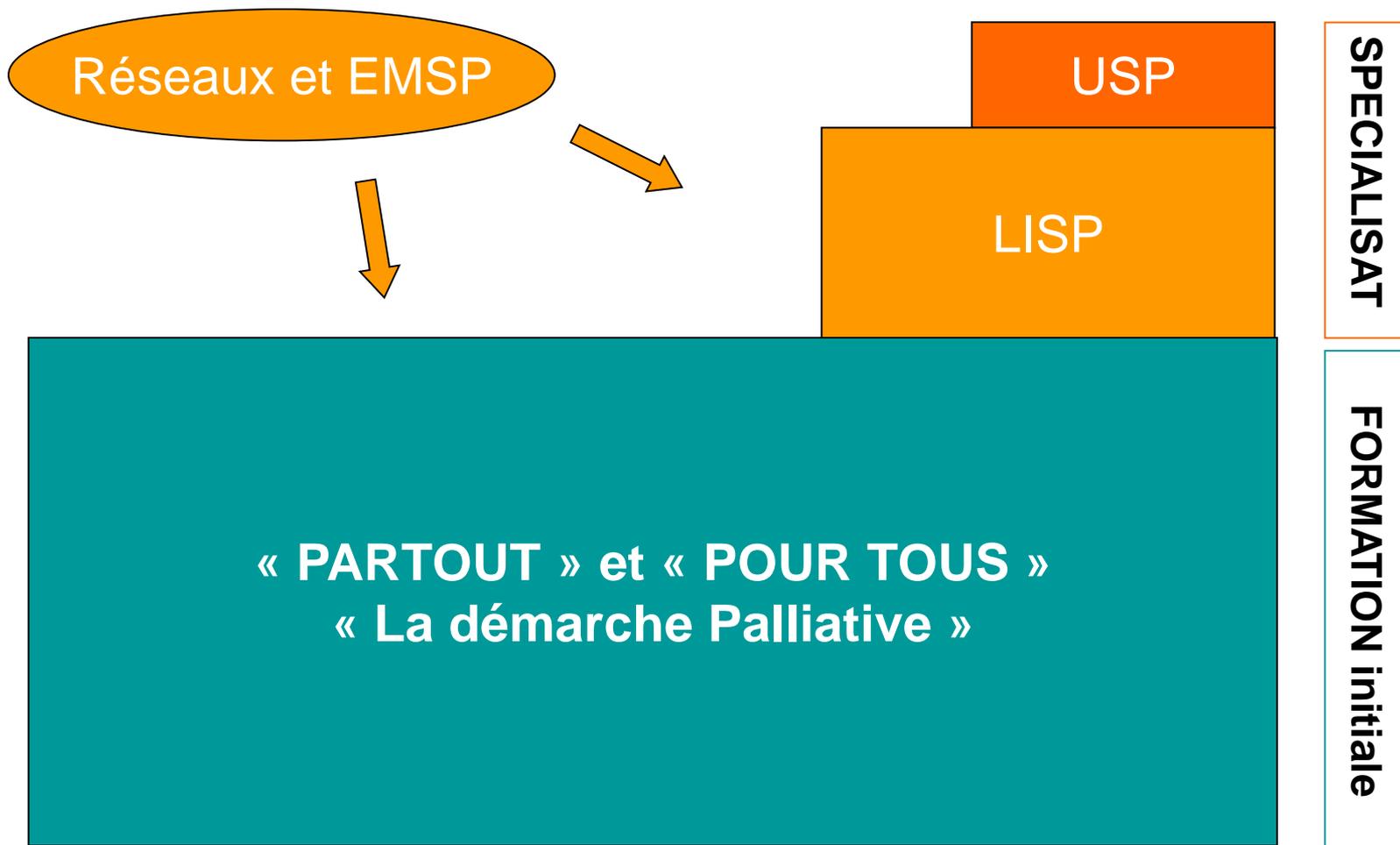
# SOINS PALLIATIFS LEGISLATION

## Circulaire du 25 mars 2008 : relative à l'organisation des soins palliatifs.

- Elle précise les orientations de la politique des SP
- Elle fournit des *référentiels d'organisation* pour chacune des structures
- Elle précise le *rôle du bénévolat*.



# GRADUATION DE L'OFFRE DE SOINS PALLIATIFS DANS LE SYSTEME DE SANTE

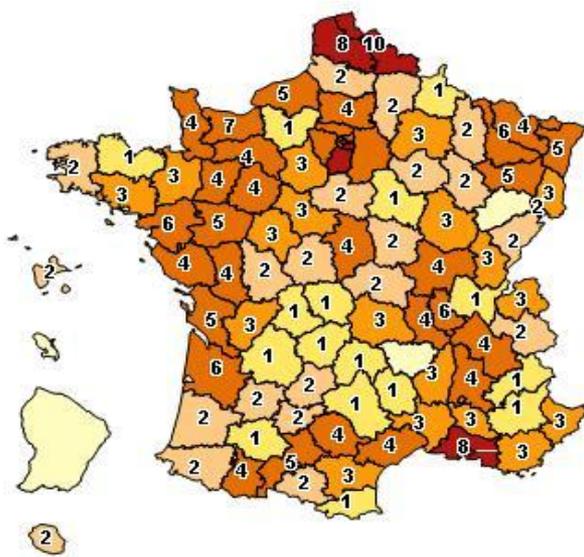
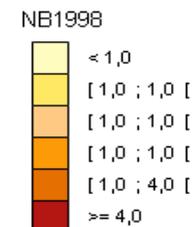
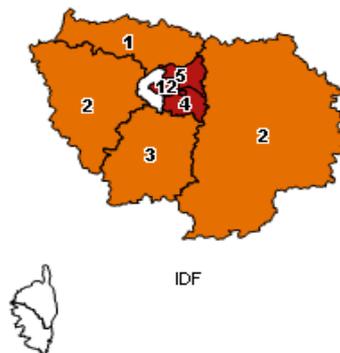


# 1998-2008 : 10 ANS DE CROISSANCE DU DISPOSITIF



Nombre EMSP par département  
(Année 1998)

T=84



Nombre EMSP par département  
(Année 2007)

T=337







## 1998-2008 : 10 ANS DE CROISSANCE DU DISPOSITIF

	<b>USP</b>	<b>Lits USP</b>	<b>EMSP</b>	<b>Lits ident.</b>
1998	74	675	84	675
2003	78	782	309	833
2007	90	942	337	3060
2008	94	961	323	3849



# PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SOINS PALLIATIFS 2008-2012

*« ... il s'agit en France de créer une culture des soins palliatifs et de l'accompagnement intégrés à la pratique soignante d'une part et à l'éducation citoyenne d'autre part »*



Juin 2008, Bourges, Président de la République



Des moyens : 230 millions d'euros



3 axes

- Développer l'offre de soins
- Elaboration d'une politique de formation et de recherche,
- Accompagnement offert aux proches.

[www.sfap.org/pdf/0-K2-pdf.pdf](http://www.sfap.org/pdf/0-K2-pdf.pdf)

SOCIETE FRANCAISE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS

106 avenue Emile Zola - 75015 Paris - Tél. : 01 45 75 43 86 - Fax : 01 45 78 90 20 - [sfap@sfap.org](mailto:sfap@sfap.org) - <http://www.sfap.org>



## COMITE DE SUIVI DU DEVELOPPEMENT DES SOINS PALLIATIFS ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE



Présidence du Dr Régis Aubry

- Des acteurs soignants et bénévoles
- "spécialistes" et non spécialistes
- De tous les lieux de soins



Mission

- **Veille pour l'exécution** du plan
- **Création d'un observatoire** de fin de vie



# UNE ALLOCATION D'ACCOMPAGNEMENT

## Décret du 17 Février 2010

-  Avancée incontestable dans le soutien des proches
  - 49 euros/J 21 Jours, pouvant être séquencés
  - Proches y compris la personne de confiance
  
-  **MAIS** -- ne concerne que le domicile (20%)
  - arrêt de l'allocation dès le lendemain du décès
  
-  Evaluation nécessaire – Extension à tous



# CREATION D'UN OBSERVATOIRE DE FIN DE VIE Décret du 19 février 2010



## **Des missions :**

- Etude des conditions de fin de vie et des pratiques médicales dans le domaine
- Identifier les besoins de recherche et les promouvoir



## **Des moyens**

- Financement ministériel
- Comité de pilotage
- Des professionnels experts dans le domaine

# Sondage : Perception des soins palliatifs

Les soins palliatifs sont aujourd'hui une réponse nécessaire à la souffrance des personnes gravement malades ou en fin de vie.



Les soins palliatifs permettent aux personnes gravement malades ou en fin de vie de mourir dans la dignité.



 Tout à fait  
 Plutôt

 Plutôt pas  
 Pas du tout

 Ne se prononce pas

# Connaissance des conditions d'accès aux soins palliatifs

**Question :** Pensez-vous que toutes les personnes gravement malades ou en fin de vie aient la possibilité d'accéder aux soins palliatifs?

**Oui**  
47%

**Non**  
48%



Oui, tout à fait



Non, plutôt pas



Oui, plutôt



Non, pas du tout



Ne se prononce pas



## LA SFAP : Les nouveaux défis

### Acces à des soins palliatifs de qualité pour tous



#### **SFAP Société savante**

Nouveau comité scientifique (professionnels et universitaires reconnus)

Congrès national , publications, recommandations



#### **SFAP Force de proposition :**

Réactualisation du projet associatif autour

- des professionnels et bénévoles
- de l'ensemble des citoyens



# LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA SFAP



Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs

recherche...

Rechercher

Vous êtes déjà adhérent à la sfap ?

Login :

Mot de passe :

Connexion

Répertoire

Emploi

Documentation

Nous soutenir

Adhérer

Accueil

## Rechercher une structure de soins palliatifs

Ok

- Actualités
- La SFAP
- Soins Palliatifs
- Nos actions
- Emplois/Formations

Portail Soins Palliatifs

dialogpalliatif.org

Congrès de la Sfap

## QU'EST-CE QUE LA SFAP ?

La SFAP est la Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs, association loi 1901 reconnue d'utilité publique. C'est une société savante pluridisciplinaire associant professionnels (libéraux, hospitaliers, enseignants universitaires) et bénévoles. Notre objectif : favoriser le développement et l'accès aux soins palliatifs. La SFAP fédère plus de 5.000 soignants et près de 200 associations d'accompagnement rassemblant plus de 25.000 membres.

Lire la suite...

## CALENDRIER DES EVENEMENTS

### Prochain évènement :

Journée mondiale des soins palliatifs 2009

Cette journée se déroulera le 10 octobre 2009 avec pour thème :

Faites entendre votre voix

Discovering your voice

Lire la suite...



## ACTUALITES

**Appel à communication Congrès National de la SFAP Marseille 2010, remise des résumés au plus tard le 3 NOVEMBRE 2009. Télécharger l'appel à communication et consulter toutes les informations sur le site du congrès <http://congres.sfap.org>**

**Résultats du 1er sondage grand public IPSOS réalisés en partenariat par la Fondation de France/SFAP sur la perception des français sur les soins palliatifs**

Lire la suite...

## NOUS SOUTENIR

Soutenir la SFAP, c'est soutenir les soins palliatifs ...pour l'accès de tous aux soins palliatifs et à l'accompagnement

Vos dons permettront de :

- faire avancer la recherche
- soutenir des actions auprès des proches et des familles des malades
- favoriser l'information et les formations sur les soins palliatifs et l'accompagnement



SOCIETE FRANCAISE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS

106 avenue Emile Zola - 75015 Paris - Tél. : 01 45 75 43 86 - Fax : 01 45 78 90 20 - [sfap@sfap.org](mailto:sfap@sfap.org) - <http://www.sfap.org>